



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 21 mars 2012** à 18 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	15/03/2012
Affichage	15/03/2012

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

THEME : URBANISME 3.

**OBJET : MISSION
D'ASSISTANCE A MAITRISE
D'OUVRAGE -
ACCOMPAGNEMENT D'UNE
DEMARCHE DE
CONCERTATION AUTOUR DU
PROJET URBAIN « CŒUR DE
VILLE ».**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à JIMENEZ Claude.
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.
ESTACHY Monique pouvoir à SIMOND Stéphane.
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Aurélie POYAU.

Il est vital, pour porter l'ambition du Projet urbain « Coeur de ville » d'associer les citoyens briançonnais aux grands choix pour la ville de demain, gage d'acceptation et de réussite du projet.

Afin de mobiliser, développer l'implication du citoyen aux réflexions actuelles, connaître son opinion, attentes et besoins, et les confronter au regard des projets qui seront proposés à l'issue du concours d'urbanisme en cours, il est nécessaire de mettre en oeuvre une démarche d'information, de concertation pour permettre un dialogue constructif et participatif autour des enjeux de ce projet.

Il est proposé au Conseil Municipal de lancer une consultation afin de désigner une société spécialisée dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de la concertation.

La mission qui lui sera confiée consistera en l'élaboration d'une stratégie de concertation et des outils nécessaires à sa mise en oeuvre, l'assistance, le conseil et l'animation de réunions publiques, ateliers et autres dispositifs, la réalisation de supports d'information et de communication, en accompagnement du développement du projet « Coeur de ville ».

Le coût estimatif de cette mission est d'environ 10 000 €.

Le financement de cette mission sera assuré en ressources propres, des demandes de subventions seront réalisées pour abonder ce budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter les propositions ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer une mise en concurrence pour la réalisation de cette mission et à signer les marchés et tous documents s'y rapportant,
- De solliciter les demandes de subventions nécessaires à l'exécution de la présente délibération auprès d'éventuels financeurs institutionnels,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération et dudit contrat.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 27 MARS 2012

PUBLIÉ LE 27 MARS 2012

NOTIFIÉ LE 29 MARS 2012